

**DEPARTEMENT  
DU NORD**



**COMMUNE DE WALLERS ARENBERG**

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL***

CONSEILLERS ELUS :  
**29**

L'An Deux Mille Vingt-trois, le dix-huit du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune de WALLERS ARENBERG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville, conformément à la loi.

CONSEILLERS EN EXERCICE  
**29**

***Étaient présents (24)*** : Salvatore CASTIGLIONE, Maire, Cécile DEHOUCK, Tonino RUNCO, Magalie DUTRIEUX, Jean Pierre SELVEZ, Suzel JAWORSKI, Vincenza CASTIGLIONE, Géry CATTIAU, Christophe DEHOUCK, Adjoints, Chantal SAEGERMAN, Jean-Pierre ABRAHAM, Yoann HOCHEDÉZ, Marc STIEVENARD Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Pierre VARLEZ, Hermeline BOUTELIER, Aurore DUSSART, Armel BISIAUX, Bénédicte COTTEL, Bernard CARON, Emile LAURENT, Serge HARDY, Laurent STAQUET, Mathieu DECARPENTRY, Cathy TYLEK, Conseillers Municipaux.

CONSEILLERS PRESENTS :  
**24**

***Étaient Excusés (4)*** : Laurence SZYMONIAK (procuration à Chantal SAEGERMAN), Fabienne BENOIT (procuration à Salvatore CASTIGLIONE), Catherine DEMEURISSE (procuration à Marc STIEVENARD), Dominique NICODEME (procuration à Hermeline BOUTELIER).

***Était Absent (1)*** : Marc BAUDRY.

Président de la séance : Salvatore CASTIGLIONE - Secrétaire de la séance : Marc STIEVENARD.

Date d'envoi de la convocation : 11/09/2023.

**Objet : Avis sur l'enquête publique relative à l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur l'ancienne fosse  
Lambrecht**

**Rapporteur : Salvatore CASTIGLIONE, Maire**

Vu les articles L 2121-29 du CGCT,  
Vu le Code de l'urbanisme,  
Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L 123-1 ; L 123-2. L 123-3 et suivants,

Il est porté à la connaissance de l'assemblée l'ouverture d'une enquête publique par la préfecture des Hauts de France dans le cadre de l'instruction administrative d'une demande de permis de construire déposée par la SA Centrale photovoltaïque de Wallers-Lambrecht, chez EDF RENOUEVABLES, 100 Esplanade du Général de Gaulle, Cœur Défense Tour B, 92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX, le 20 mai 2022, sous le numéro 59 632 22C005, pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la parcelle B 1861, d'une superficie de 4.3 hectares, lieudit les Sept Muirs de la Fosse Lambrecht.

Cette enquête publique s'est déroulée en mairie de Wallers du 31 juillet au 15 septembre 2023 inclus.

En date du 6 juillet 2023, Mme Jocelyne Malheiro a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par décision du tribunal administratif de Lille. Plusieurs permanences ont été proposées au public.

Dans ce cadre, le conseil municipal est invité à exprimer son avis sur le projet, au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture des registres d'enquête, conformément au Code de l'environnement soit avant le 30 septembre 2023.

***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des voix***

- ***EMET un avis favorable à la demande d'autorisation de la SA Centrale photovoltaïque de Wallers-Lambrecht – EDF Renouvelables d'implanter une centrale photovoltaïque sur l'ancienne fosse Lambrecht.***

**Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme et certification du  
caractère exécutoire de la présente délibération.**

**A Wallers Arenberg, le 18 septembre 2023  
Le Maire,  
Salvatore CASTIGLIONE**